

CDAS DU 04 MARS 2021

La visioconférence du 04 mars 2021 a été présidée par Mr Eric Lorand, remplaçant de Mr Chatail. Cette instance s'est déroulée, compte tenu de la situation sanitaire, via la plateforme d'échanges gotomeeting.

OS représentées : SOLIDAIRES, CGT, FO, CFDT

L'ordre du jour de ce 1^{er} CDAS de l'année était :

- *Validation du PV précédent*
- *Validation des actions 2020 et 2021*
- *Présentation de la note d'orientation*
- *Point sur la restauration collective*
- *Questions diverses*

Lecture des déclarations liminaires par les OS suivantes : SOLIDAIRES, CGT et FO

Le président pointe les points communs des déclarations à savoir les remerciements à la délégation durant cette période compliquée et la position unanime des OS contre la régionalisation de l'Action Sociale.

1/Validation du PV précédent : *Le pv du 06/10/2020 a été approuvé à l'unanimité.,*

2/Validation des actions 2020 et 2021 :

- *Un point des actions menées en 2020 a été effectué*

Concernant les consultations avocat et notaire, elles se réalisent actuellement par téléphone, il a été demandé par les OS la note du SG qui interdit de recevoir le public sur le site de l'action sociale à Balma. FO a rappelé que les communes continuent pourtant à recevoir via un accueil physique en individuel et sur rdv tout en respectant les mesures sanitaires.

Le président indique qu'il se penchera en interne sur cette revendication avec étude de la logistique et des mesures sanitaires à prévoir.

De nombreuses actions ont été soit reportées soit annulées : sorties actifs annulées, cirque annulé, sortie zoo reportée, actions des retraites ont été annulées hormis la sortie péniche qui a été réalisée.

Les chèques cadeaux ont été étendus aux enfants de 17 ans en 2020. La distribution des confiseries a été effectuée malgré des difficultés.

Les actions abonnement, diplômes, sortie céleste, sophrologie, ont été réalisées ainsi que les paniers repas très appréciés.

Une action communication sur deux de 2020, a été reportée en 2021.

Il a été souligné les problématiques rencontrées par les agents avec le chèque e-cado : L'ensemble des OS a demandé le retour au format « chèque cadeau ». Mais ce retour ne sera pas possible, suite au changement de statut du délégué de l'action sociale. Un chèque cadeau est une valeur qui doit être conservé par un

régisseur. Le secrétariat Général a ôté cette fonction à l'ensemble des délégués départementaux, obligeant à passer les chèques cadeaux en dématérialisés.

209 agents n'ont pas demandé leur ticket cadeau, la délégation va se rapprocher d'eux, pour éviter que cette aide ne soit pas perdue et connaître les raisons de la non prise de connaissance du mail qui les informait de l'attribution de ce chèque cadeau « Noël ».

Il a été rappelé que l'utilisation des chèques cadeaux est valable jusqu'au 31 décembre 2021.

· Actions 2021 : Après discussions, il a été retenu

En préambule, le budget alloué cette année a été revu à la baisse, soit 92 220 euros (en 2020 il était de 103 043).

Ce budget est calculé en se basant sur les effectifs de 2019 de l'ensemble des agents des ministères des Finances en Haute-Garonne. Un actif apporte 9,7 euros, **un enfant 36.82 euros** et un retraité 3.19 euros.

- avocat, notaire, psychologue : actions maintenues

Compte tenu du contexte actuel, les besoins pour la psychologue étant plus important, il a été décidé d'augmenter le montant alloué à cette action. Le président demandera à chaque direction ayant une cellule de psychologues, de retransmettre les informations à leurs agents.

L'ensemble des OS a validé cette modification.

- sorties actifs : Les conditions sanitaires ne permettent pas actuellement de mettre en place des excursions. Le prestataire actuel NEGOTI ne peut pas s'engager. Le voyageur DUCLOS proposerait des sorties l'après-midi. Des devis vont être demandés.

Une somme a été allouée sur cette ligne budgétaire. Un GT sera organisé en fonction des retours des devis voyageurs

-Arbre de Noël :

Le cirque est pour l'instant maintenu, mais en fonction des évolutions des conséquences de la pandémie il pourrait être annulé.

Les représentants FO ont proposé en cas d'annulation et si aucune sortie n'était possible, que la somme allouée à cette opération soit reportée sur les chèques cadeaux. Cette proposition n'a pas été retenue.

Concernant la valeur des chèques qui était de 30 euros par enfant en 2020, FO Finances a été la seule OS à demander le maintien du montant.

Malheureusement, nous n'avons pas été entendus, car il a été proposé de le diminuer de 30 à 20 euros, afin de financer des actions telles que Les paniers La ruche qui dit oui, la sophrologie, et l'action communication. Nous ne sommes pas contre l'opération des paniers, mais les enfants sont ceux qui apportent la plus grosse part au budget (cf préambule). Les chèques s'adressent aux enfants jusqu'à 17 ans.

Passé cet âge, aucune action ne leur est proposée.

FO Finances a proposé de reconduire l'action Diplômes, et/ou de proposer une aide au permis de conduire. Nos projets ont été rejetés.

Le goûter de Noël est maintenu.

-Retraités :

La galette, la sortie d'une semaine, et la sortie péniche sont maintenues sous réserve de l'évolution sanitaire.

- Actions diverses :

Abonnements : plus de magazines car 2 choix seront proposés avec Bayard et Milan. Le CAL prendra en charge 20 euros par enfant et par abonnement.

Paniers repas : Le prestataire « la ruche qui dit oui » a été retenu, car le panier « Cocagne » a engendré d'énormes difficultés de mise en place et de gestion. L'action est reconduite sous la forme d'un bon de 10 euros.

Ces 2 actions ont été validées à l'unanimité.

Sophrologie : seule FO Finances a émis un avis contre, en précisant que peu de personnes pouvaient en bénéficier, et que cette action impliquait la baisse du montant du chèque pour les enfants.

Action communication : FO Finances a émis un avis défavorable, en ayant la même argumentation que pour l'action précédente.

3/Présentation de la note d'orientation : Dans notre déclaration liminaire, nous rappelons notre opposition à la régionalisation de l'Action Sociale.

4 volets :

- Mise en place d'un nouveau mode de gouvernance
- Les prestations à adapter aux agents
- Faire évoluer le parc de résidence Epaf
- Réflexion sur le réseau action sociale suite aux problèmes de fonctionnement

4/Point sur la restauration collective :

Muret ; travaux en cours, fin prévue en 2023, dotation provisoire d'un frigo, d'1 micro-onde et d'1 frigo-congélateur.

Nouvelle cité administrative : restauration prévue à Jolimont. Concernant les agents qui mangent actuellement au RIA de la Cité, mais qui n'y travaillent pas, une restauration au CROUS est à l'étude. Si une solution de restauration est trouvée, l'attribution de tickets restaurant ne sera pas possible.

Restaurant de la préfecture (fins travaux en juin) devient RIA et est à proximité du restaurant de la place occitane.

Suite à la conjoncture actuelle et des nouvelles mesures sanitaires à mettre en place, la restauration collective rencontre des difficultés. Le Secrétariat Général propose une aide aux restaurants réalisant moins de 100 couverts par jour, en plus des aides allouées par l'État.

Le restaurant de la Cité Administrative est accompagné par l'ensemble des administrations dans leurs difficultés quotidiennes.

5/Questions diverses

- Demande sur le détail de la composition des membres du réseau pour le GT.
- Demande d'une action sociale construite et non imposée
- FO Finances a demandé des précisions sur les colonies d'été, notamment sur le périmètre géographique, mais aussi concernant les colonies d'une semaine proposées la dernière semaine d'Août. Cette année toutes les colonies à l'étranger ont été annulées.
Les colonies de fin Août obligent les parents à acheminer leurs enfants par leurs propres moyens.

Le prochain CDAS est prévu en juin 2021

Vos représentants FO FINANCES :

Florence ALVINERIE DGFIP et Nadine BEZIADE Douanes